

---

## Qualité de l'air : la Métropole saisit le ministre

Temps de lecture

2 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Constatant les effets positifs de ses actions sur la qualité de l'air, la Métropole Rouen Normandie saisit le ministre de la Transition écologique, notamment afin que les véhicules Crit'Air 3 puissent continuer à circuler et stationner dans la ZFE-m au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

La Métropole Rouen Normandie n'a de cesse que de travailler à l'amélioration permanente de la qualité de l'air et de son système de mobilité. Les actions mises en place en 2022 parlent d'elles-mêmes : le renforcement significatif de l'offre de transport collectif urbain (+10%), la place de première intercommunalité de France pour le covoiturage, une politique ambitieuse pour le développement de l'usage du vélo et un travail en cours sur l'amélioration du service de transport à la demande sur les territoires les moins denses.

L'obligation légale de la mise en place de la ZFE-m s'inscrit dans ce même cadre stratégique : la

---

volonté d'obtenir des résultats rapides afin d'éviter un durcissement socialement inacceptable du dispositif. La Métropole a fait le choix d'anticiper le calendrier de déploiement de la ZFE-m en y adossant un dispositif d'aide à la conversion des véhicules des résidents métropolitains parmi les plus ambitieux de France avec plus de 6,45M€ d'aides déjà versés.

Tous ces efforts ont porté leurs fruits, permettant de faire baisser de 35% la concentration annuelle en dioxydes d'azote sur le capteur le plus élevé.

Dans ce contexte, Nicolas Mayer-Rossignol, par un courrier à Christophe Béchu, demande au ministère de bien vouloir confirmer la suspension des prochaines étapes de son calendrier de restriction, et en particulier celle des véhicules Crit'Air 3 au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et de bénéficier d'un accompagnement financier de l'État à la hauteur des enjeux concernant la mobilité décarbonée, notamment pour le renouvellement de la flotte de bus et une réorientation puissante des politiques publiques de mobilité vers le ferroviaire sur la métropole rouennaise (Nouvelle Gare et service express régional métropolitain).

[Lire le courrier adressé au ministre de la Transition écologique](#)